



PROFESSION DE FOI

Élection des représentants du personnel aux Conseil d'Administration et Conseil Scientifique de l'IFSTTAR

Cher(e) collègue,

Vous êtes appelé(e) à élire vos représentants du personnel au **CA** (Conseil d'Administration) et au **CS** (Conseil Scientifique) de l'IFSTTAR. Cette consultation électorale procède du statut d'Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST) de notre institut IFSTTAR.

***Ces élections se dérouleront en même temps
A l'urne ou par correspondance entre le 8 et le 23 juin 2011 (16 heures).***

Le CA et le CS sont les instances de pilotage de l'IFSTTAR.

Vos représentants du personnel (élus pour 4 ans) y sont très minoritaires :

- 4/22 au CA, avec 10 représentants de l'état et 8 personnalités extérieures dont des personnes « issues du monde du travail et de l'économie » ;
- et 6/21 au CS, avec 15 personnalités scientifiques extérieures au moins dont 1/3 d'organismes d'enseignement supérieur ou de recherche,

mais y jouent un rôle important de contre pouvoir face à la direction et aux tutelles. Ils sont aussi force de proposition sur bien des sujets.

Le Conseil Scientifique délibère sur les orientations de la politique scientifique de l'établissement, sous-couvert du Conseil d'Administration, qui est l'instance décisionnelle pour les mesures générales relatives au fonctionnement et à l'organisation des structures de recherche et services (budget annuel, contrats, marchés...). Il s'agit donc d'instances primordiales pour l'IFSTTAR, puisqu'elles débattent des sujets essentiels conditionnant la vie et l'avenir de notre institut.

Les attributions de chacune de ces instances sont explicitées sur le site de la CGT-IFSTTAR hébergé à l'adresse : <http://syndicats.lcpc.fr/cgt/>

Aussi, pour montrer votre attachement à une représentation du personnel indépendante, des titulaires comme des non titulaires, nous vous appelons à voter massivement pour la liste CGT.

Les perspectives des prochains mandats

Défendre les personnels...

Avec la fusion des deux établissements INRETS et LCPC, s'impose à nous l'aspect humain et social de cette fusion pour lesquels nous restons à l'écoute, notamment dans le cas de problèmes individuels pour lesquels nous avons un rôle privilégié de relai vers les acteurs des services médico-sociaux.

Se posent aussi de très nombreuses questions sur les orientations politiques, scientifiques et la structuration des départements, services, laboratoires, qui seront prises pour l'IFSTTAR. Les années à venir vont être décisives, et connaîtront des mutations majeures en termes d'activités scientifiques, de structures de recherche etc... Vos représentants du personnel devront donc être attentifs à ce que les évolutions qui s'en suivront soient les plus positives possibles pour les agents de l'ensemble de l'établissement.

...Et une recherche étouffée

Depuis 9 ans, les réformes concernant la recherche dans les EPST et universités se multiplient, la dernière en date étant un projet de modification des corps des EPST...

Les thématiques de recherches ont été regroupées et sont évaluées par l'AERES, vos représentants du personnel ne faisant plus partie des équipes d'évaluation.

Déjà dans d'autres EPST, des équipes mal notées sont sommées de se dissoudre pour en intégrer d'autres, sans souci de proximité thématique ou géographique...

D'autre part, le « Grand Emprunt » finançant des projets attribués par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), les autres sources de financement se tarissent, obligeant les EPST et les universités à se regrouper de plus en plus artificiellement, sur quelques projets dits « d'excellence », pour avoir accès à des financements.

Il nous paraît crucial de faire reconnaître notre spécificité d'organisme de recherche appliquée et d'expertise, face aux pôles de compétitivité, PRES, Alliance...

A l'IFSTTAR aussi !

La création d'un ensemble scientifique à Marne la Vallée, dans le cadre du pôle de compétitivité "Ville et mobilité durable", va dans le sens inquiétant de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et de la nouvelle loi d'orientation de la recherche (dite LOR), regroupant de multiples organismes, risquant ainsi des redistributions et abandons de missions spécialisées, sous couvert de mutualisations.

La CGT de l'IFSTTAR a déjà œuvré dès la fusion et lancé plusieurs chantiers dont elle vous a informé régulièrement :

- Déménagement à Marne la Vallée (courrier au chargé de mission pour relancer le dialogue social afin d'obtenir les meilleures conditions pour les agents) ;
- Situation de l'UMR LIVIC à Satory ;
- Sollicitation de la direction générale sur divers points (doctorants, CDD...) ;
- Participation aux instances locales (CTP, CHS....).

Pourquoi voter pour le syndicat CGT ?

Nous sommes force de propositions, nous nous efforçons d'être représentatifs de tous les corps et de tous les sites de l'institut, pour favoriser la proximité avec les agents. Ainsi, avec la CGT vous avez l'assurance d'une permanence qui ne fera jamais défaut, quels que soient la situation locale ou le contexte politique et social. A l'IFSTTAR, forte de syndiqués venant des secteurs Equipement et Recherche, la CGT dispose en permanence d'un réseau de relations et d'informations extérieures et s'appuie sur une structure habituée à la négociation.

La CGT est présente et défend vos intérêts dans toutes les instances de l'IFSTTAR. Vous connaissez la CGT depuis bien longtemps, vous reconnaissiez la compétence, le sérieux, le dévouement, la détermination et l'efficacité dont elle fait preuve pour la défense de vos intérêts. Vos représentants CGT restent ouverts au dialogue constructif et à la recherche de solutions satisfaisantes pour le bien être de tous, tout en n'oubliant pas que les avancées se font sur des revendications, elles-mêmes appuyées par des luttes, unitaires chaque fois que possible (défense du pouvoir d'achat, des salaires, des retraites, lutte contre la RGPP, lutte contre la précarisation des personnels dans la fonction publique...).

Les candidats pour lesquels nous sollicitons vos suffrages sont porteurs de ce mandat et assureront leur mission avec sérieux et conviction.

Enfin, nous représenterons l'ensemble du personnel (quel que soit son statut) en prenant bien soin d'éviter que certaines mesures favorables à certains soient désastreuses pour d'autres.

Nous prenons en compte tous les avis exprimés par ceux qui nous sollicitent et nous rendons compte aux personnels des positions que nous avons défendues après chaque instance.

Nos élus au CA et au CS œuvreront pour:

- Lutter pour les collectifs de travail, et contre le développement des statuts précaires à l'IFSTTAR, contre les salaires et primes « au mérite » ;
- S'opposer au désengagement de l'Etat sur le plan humain, matériel et financier, dans le but d'obtenir sur le long terme de moyens pérennes pour les départements, les services et les laboratoires ;
- Conserver une recherche libre, de qualité, au service de l'intérêt général, sur financement public, et non soumise aux seules attentes des entreprises privées ou publiques ;
- Participer de manière active à la construction d'un projet commun, à la défense des résultats de recherche, dans le cadre d'une recherche publique de qualité, disposant sur le long terme de moyens pérennes et de personnels permanents compétents et qualifiés pour accomplir ses missions au service de tous.